

Formulaire d'adhésion V'lille location Longue Durée

ATTENTION

À remplir en majuscule
au stylo bille noir.
Tout dossier incomplet
ou raturé ne pourra être
traité.

Merci de renvoyer le dossier complet (ce formulaire⁽¹⁾ + les pièces justificatives) par courrier à :
Transpole V'lille BP 51009 - 59701 Marcq en Baroeul Cedex
si vous...

- Possédez déjà une carte **Pass Pass personnelle Transpole**, indiquez son n° :
- Possédez déjà une carte **Pass Pass TER ou Arc en Ciel**, indiquez son n° :
- Ne possédez pas de carte **Pass Pass personnelle**, celle-ci est obligatoire.
Remplissez la deuxième ligne du tableau ci-dessous pour vous la procurer.

Civilité : Homme Femme Date de naissance :

Nom

Prénom

Appartement Etage Entrée Immeuble / Bâtiment

Résidence

Adresse N° Voie

Code Postal Commune

Tél. Tél. portable

e-mail @

Conformément à la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant en vous adressant à Transpole.

Je souhaite recevoir par e-mail les informations sur le réseau Transpole et V'lille.

Choisissez l'option qui vous convient et indiquez-en le montant dans la case blanche du tableau ci-dessous

		A - TARIFS		B - OPTIONS (FacultatIVES)			C - TOTAL A PAYER (A+B)	DÉPÔT DE GARANTIE**	
		Tarifs pleins	Tarifs réduits*	Sacoches	Siège bébé	Garantie +		(D)	(E) Si Garantie +
CARTE PASS PASS	je possède déjà la carte Pass Pass personnelle	-	-				-		
	je commande ma carte Pass Pass personnelle	4€	-						
VÉLO CLASSIQUE	1 mois	5€	4€	2€	2€	1€		200€	150€
	9 mois	27€	18€	18€	18€	9€			
	12 mois	36€	24€	24€	24€	12€			
VÉLO A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE)	1 mois	15€	10€	2€	2€	1€		400€	350€
	9 mois	85,50€	63€	18€	18€	9€			
	12 mois	114€	84€	24€	24€	12€			
VÉLO PLIANT	1 mois	8€	6€	Non disponible	Non disponible	1€		300€	250€
	9 mois	45€	36€	Non disponible	Non disponible	9€			
	12 mois	60€	48€	Non disponible	Non disponible	12€			

* Pour les abonnés Maxi Viva, Maxi Rythmo ou Maxi Adagio. ** Le dépôt de garantie ne sera encaissé qu'en cas de perte, de vol, de non restitution ou de forte dégradation du vélo.

Choix du mode de paiement + dépôt de garantie

Par chèque (2 chèques seront nécessaires)

- Je reporte sur le premier chèque le montant du total à régler ci-dessus (C).
- Je reporte sur le second chèque le montant correspondant au dépôt de garantie selon le vélo choisi (D ou E).
- Je joins un justificatif de domicile, de travail ou de scolarité dans la métropole Lilloise datant de moins de 3 mois

Par prélèvement automatique

- Je joins un RIB + les mandats de prélèvement ci-joints signés.
- Je joins un justificatif de domicile, de travail ou de scolarité dans la métropole Lilloise datant de moins de 3 mois.

Je déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve le règlement d'usage et les conditions générales d'utilisation du service (disponible sur vlille.fr)

Fait à : le

Signature obligatoire de l'abonné(e)

Pièces justificatives à fournir

Pour tous

- Ce formulaire dûment complété.
- Un RIB accompagné des deux mandats de prélèvement ou deux chèques.

En + si vous n'avez pas de carte Pass Pass personnelle

- Une photo d'identité : format 3,5 x 4,1 cm, fond neutre, non utilisée, non scannée.
- Une photocopie recto verso d'une pièce d'identité avec photo (carte d'identité recto verso, passeport, copie du livret de famille de la page vous concernant, carte de résident,...).

⁽¹⁾Tous les champs sont obligatoires, à défaut TRANSPOLE ne pourra pas traiter votre demande. Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé dont la finalité est la gestion du service V'lille. Les destinataires des informations vous concernant sont les services habilités de TRANSPOLE pour la gestion de votre compte V'lille, et le cas échéant l'envoi des lettres d'information de TRANSPOLE en fonction de votre choix. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 06 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant à Transpole à contact@transpole.fr ou par courrier à l'adresse suivante : TRANSPOLE, BP 51009 59701 Marcq-en-Baroeul Cedex.

MANDAT DE DÉPÔT DE GARANTIE

TRANSPOLE
BP 51009
59701 Marcq-en-Barœul Cedex
France



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier - Ne pas compléter

Identifiant du créancier (ICS) : FR61597437061

Référence Unique du Mandat (RUM) :

Type de paiement : [] paiement récurrent/répétitif [] paiement ponctuel

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Transpole à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Transpole. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte.

Veillez compléter les champs marqués d'une étoile (*) :

Nom et Prénom du Payeur*
Ou dénomination sociale si société

Pour faciliter le traitement de votre dossier et pour recevoir vos notifications de manière électronique, merci de remplir vos coordonnées ci dessous :

Adresse Email
Téléphone portable

Numéro RCS*
Uniquement si société

Votre Adresse*

Code Postal*

Ville*

Pays*

Téléphone fixe*

Merci de joindre un RIB à ce document

IBAN* (International Bank Account Number) - Numéro d'identification internationale du compte bancaire

Grid for IBAN number

BIC* (Bank Identifier Code) - Code International d'identification de votre banque

Grid for BIC code

Nom du signataire*

Qualité du signataire*
Uniquement si société, signataire habilité

Signature(s)* : veuillez signer ici

Lieu de signature*

Date de signature*

Signature box

Informations relatives à l'abonné :

Nom Prénom

Date de naissance / /

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Mention CNIL : Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Zone réservée à l'usage exclusif du créancier

Conditions générales (Extrait)

L'abonnement V'lille Location Longue Durée : ce qu'il faut savoir.

1 CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement est applicable à l'ensemble du service de Vélos en Location Longue Durée (« service VLD ») implanté sur le territoire de Lille Métropole exploité par TRANSPOLE sous la dénomination V'lille.

2 DESCRIPTION DU SERVICE VLD V'LILLE.

Le service VLD est un service comprenant la location d'un vélo pour une durée qui ne dépasse pas 12 mois consécutifs. Les vélos sont retirés et rendus au sein de Maisons V'lille ou Relais V'lille.

3 CLIENTS DU SERVICE VLD V'LILLE.

Le service VLD est réservé aux personnes de 14 ans et plus qui résident, travaillent ou étudient dans l'une des communes de Lille Métropole.

4 MODALITÉS D'ABONNEMENT AU SERVICE VLD V'LILLE.

Pour accéder au service VLD, le client doit s'abonner.

5 RÉSERVATION D'UN VÉLO

La validation du dossier d'abonnement par Transpole entraîne la réservation d'un vélo. TRANSPOLE ne s'engage à louer un vélo que dans la limite des vélos disponibles. Plusieurs types de vélos sont proposés à la location : vélo de ville, pliant ou à assistance électrique. Des options supplémentaires sont proposées au client. Les tarifs en vigueur à la date de l'abonnement s'appliquent. Le prix de la location n'inclut pas d'assurance vol ou dégradation de vélo.

Renouvellement d'abonnement

Le contrat d'abonnement est conclu pour une durée définie. **Toute reconduction tacite est expressément exclue.** L'abonnement peut être renouvelé, et le vélo conservé, sur demande du client au plus tard 15 jours avant la fin prévue du contrat en cours.

La durée totale des locations, compte tenu des renouvellements, est plafonnée à 12 mois consécutifs. TRANSPOLE n'acceptera aucun renouvellement portant la durée totale au-delà de 12 mois. Au-delà de 12 mois consécutifs, une nouvelle location peut intervenir après un délai d'un minimum de 2 mois. Si le client ne souhaite pas renouveler son abonnement, il doit restituer le vélo à la date prévue.

6 VOL OU SINISTRE

En cas de vol, le client doit déposer plainte auprès des services de police en précisant le numéro du vélo. Dans tous les cas, TRANSPOLE encaissera le dépôt de garantie.

En cas de dégradation, quelle qu'en soit la cause, le client s'engage à prendre à sa charge les coûts de réparations facturés par TRANSPOLE sur la base du barème forfaitaire en vigueur à la date de la réparation. A défaut de paiement, TRANSPOLE encaissera le dépôt de garantie.

7 RESTITUTION DU VÉLO

Le client se rend, au plus tard le dernier jour de la période de location, dans le Relais V'lille ou Maison V'lille dans lequel le vélo a été originellement retiré. Une fiche d'état des lieux est établie contradictoirement entre TRANSPOLE et le client lors du retour du vélo. En cas de non restitution du vélo à la date prévue par le contrat de location, TRANSPOLE pourra engager immédiatement des poursuites judiciaires et encaisser l'intégralité du montant du dépôt de garantie.

8 OBLIGATIONS DU CLIENT

Le client s'interdit de prêter ou de sous louer le vélo à un tiers ou de transporter tout passager (hormis les enfants en cas d'utilisation d'un siège bébé). Le client ne peut utiliser le vélo qu'à l'intérieur des limites administratives de Lille Métropole et sur les voies ouvertes à la circulation publique et non interdites à la circulation des cyclistes dans le respect du code de la route. Si le client contrevient aux lois et règlements en vigueur à l'occasion de l'utilisation du vélo, **TRANSPOLE ne pourra en aucun cas en être tenu pour responsable.** La signature ou acceptation (cas d'un abonnement sur Internet) du formulaire d'abonnement par le client implique que ce dernier a pris connaissance et souscrit entièrement et sans aucune réserve au contenu du présent document.

Le client dégage TRANSPOLE de toute responsabilité découlant de l'utilisation du vélo mis à disposition notamment en ce qui concerne les accidents et dommages de toute nature (matériels, corporels et immatériels) causés aux tiers, à lui-même et aux biens éventuellement transportés. **En aucun cas le client ne pourra réclamer un quelconque remboursement des frais de location ou autres dommages et intérêts** du fait de l'indisponibilité du vélo mis à sa disposition par le service VLD durant la période de location.

9 DROITS DE TRANSPOLE

En cas de non respect par le client du Règlement Public et des Conditions Générales d'Utilisation ici décrits, TRANSPOLE se réserve la possibilité de résilier son abonnement et ce sans ouvrir droit à remboursement.

10 PRISE D'EFFET ET MODIFICATION

Les présentes dispositions sont applicables à compter du 1er Septembre 2011.

Les conditions générales sont disponibles sur Vlille.fr